

## Le projet éducatif



### Les mercredis après-midi

A compter du 19 octobre prochain, la communauté de communes Cap Lauragais aura à sa charge le temps périscolaire des mercredis après-midi et tous les enfants du territoire communautaire pourront être accueillis dans le nouveau centre de loisirs intercommunal situé à Villefranche-de-Lauragais.

Le centre communal d'Avignonet-Lauragais, géré par l'association « les Amis du Centre de Loisirs » continuera à fonctionner. CAP LAURAGAIS subventionnera à la place de la commune cet accueil des enfants le mercredi après-midi. Les conditions de fonctionnement et les tarifs seront fixés par l'association organisatrice.

Au centre de loisirs intercommunal, les enfants pourront être accueillis dès la fin du temps scolaire, un système de transport sera mis en place en coopération avec les mairies, les écoles et regroupements pédagogiques.

Le repas de midi pourra donc être pris sur place, mais des enfants pourront aussi venir après un temps méridien en famille.

Ce temps du mercredi doit pouvoir être un temps moins contraint, une réelle coupure, une pause pour l'enfant.

Des espaces en accès libre ou accompagnés, seront mis à sa disposition:

- pour créer, lire, rêver, se reposer, dormir,
- pour jouer seul et entre copains,
- pour réaliser des projets créatifs à son initiative.

Le centre de loisirs intercommunal qui ouvrira le 19 octobre 2016, est pensé comme un lieu de vie organisé autour de différents espaces et un système de circulation sécurisant entre:

- restauration,
- atelier cuisine,
- médiathèque-ludothèque,
- ateliers d'arts plastiques et de création audio-visuelle,
- salles et aménagements spécifiques aux plus petits et aux plus grands pour se poser, coins repos-lire-raconter, se raconter...
- mais aussi des espaces de jeux extérieurs...

Une sortie-découverte sera organisée sur un mercredi par période scolaire.

### Les vacances scolaires :

Pendant les vacances scolaires, tous les enfants, prioritairement du territoire intercommunal, pourront être accueillis dans le nouveau centre de loisirs intercommunal de CAP LAURAGAIS situé à Villefranche. Le centre de loisirs d'Avignonet-Lauragais continuera à fonctionner et la commune en conservera la charge pour les vacances scolaires.

Le centre de loisirs intercommunal de Cap Lauragais est un espace pour découvrir et se projeter, ouvert sur les ressources :

- de la ville : installations,
- du territoire Lauragais,
- de la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

Il s'agit là d'être sur une démarche de découverte organisée sous forme de projets partagés avec les enfants – stages et séjours thématiques proposés par période de vacances.

L'accessibilité des tarifs permet à chaque famille, chaque enfant d'utiliser le centre loisirs au-delà d'un mode de garde comme un espace de découverte.

Pour que ces découvertes se vivent pleinement dans une dynamique de groupe-projet, les inscriptions se feront sur des formules qui alterneront des ateliers-stages créatifs/sportifs sur place, des itinérances en Lauragais, de séjours dans la région, groupant plusieurs jours de pratique.

Cette forme des vacances plus tournées vers des projets, préservera sur le site, un rythme de vie souple permettant d'imaginer des situations de décloisonnement entre les âges, d'entraide entre grands et petits, de jeux simples et d'utilisation des équipements de proximité (gymnase, terrains de sport) notamment la piscine l'été.

Les programmes de la fin de l'année seront disponibles courant juin.

### Tarifs 2016/2017 pour le nouveau Centre de Loisirs intercommunal de CAP LAURAGAIS

Les tarifs proposés ont été choisis afin de faciliter l'accès au plus grand nombre d'enfants et dans une logique de mixité sociale, les forfaits intègrent le coût des repas, des goûters et du transport du mercredi après la classe.

Les tarifs pour les résidents de la communauté de communes sont les suivants :

Quotient familial CNAF	Forfait mercredi après-midi	Tarif mercredi après-midi à partir du 2ème enfant présent	Forfait journée vacances	Tarif journée vacances à partir du 2ème enfant présent
0 à 400	4,00 €	3,80 €	9,00 €	8,00 €
400 à 599	4,50 €	4,30 €	9,50 €	8,50 €
600 à 799	5,00 €	4,80 €	10,00 €	9,00 €
800 à 999	5,50 €	5,30 €	10,50 €	9,50 €
1000 à 1199	6,00 €	5,80 €	11,00 €	10,00 €
1200 à 1399	7,00 €	6,80 €	12,00 €	11,00 €
1400 à 1699	8,00 €	7,80 €	13,00 €	12,00 €
1700 à 1999	9,00 €	8,80 €	14,00 €	13,00 €
+ 2000	10,00 €	9,80 €	15,00 €	14,00 €
+ 3000	12,00 €	11,80 €	16,00 €	15,00 €

Les familles dont le quotient est inférieur à 799 peuvent bénéficier d'une participation financière de la CAF sur les vacances scolaires.